



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 11004

Texte de la question

M Jean-Claude Gayssot demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, s'il envisage de procéder à une détaxation du carburant en faveur des conducteurs handicapés, à laquelle la grande majorité des intéressés aspire.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement est particulièrement sensible au développement de la nécessaire solidarité qui doit s'exercer envers les personnes handicapées ainsi que l'attestent les mesures prises dans la dernière loi de finances en faveur de cette catégorie sociale, notamment en matière de taxe sur la valeur ajoutée. Mais les allègements qui sont susceptibles d'intervenir en ce domaine ne peuvent porter que sur des impôts directs qui se prêtent plus particulièrement à une forte personnalisation ou, en matière de fiscalité indirecte, que sur des biens et services utilisés de manière spécifique par des personnes atteintes d'un handicap. Tel n'est pas le cas des carburants.

Données clés

Auteur : [M. Gayssot Jean-Claude](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11004

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 1989, page 1328